

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA C.N.A.

DES 5 et 6 NOVEMBRE 2016 À MARSEILLE.

*Samedi 5/11/2016 de 14 H 30 à 19 H 15.*

Présents : JC DUBOIS, JC DESMULIE. M.POGGI, P. GRIGNON, G.MALLET, J.LOCATELLI, J.DURANTHON, D.JANDARD, JN VENON, P.DESSAY, E.CHAPILLON

Excusés : D. SCHMITT, F. DEBONNAIRE et M.COSTE (AG CD84) présent le dimanche matin

## ORDRE DU JOUR

### 1- Désignations des arbitres pour le début de l'année 2017.

Finale du PPF du 19 au 21 janvier à FREJUS (83) JANDARD Didier

Nationaux

4 et 5 Février	LA ROCHE SUR YON	LARREUR Yvon
11 et 12 Février	ROUEN	DAMBRUNE Jean Jacques
18 et 19 Février	ROUEN	LEUCHART Bernard
18 et 19 Février	CHOLET	ARMAND Roland

### 2- Liste des arbitres de + de 65 ans

Les arbitres âgés de plus de 65 ans ayant postulé pour continuer ont jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour renvoyer leur certificat médical visé par un médecin du sport. La demande est basée sur le volontariat et à renouveler tous les ans.

La CNA soulève un problème avec le certificat médical d'un arbitre qui est déclaré apte à l'arbitrage alors qu'il est mentionné qu'il ne peut pas s'accroupir. Ce cas sera soumis à l'appréciation de notre docteur fédéral lors de la prochaine réunion du comité directeur.

A ce jour 6 arbitres ont renvoyé leur certificat.

### 3- Listing des référents départementaux et de ligue 2017 – 2020

Réclamer aux responsables départementaux et ligue les noms des référents, début février 2017 (après les élections)

### 4- Examens:

#### - résultat définitif examen arbitre national 2016

Sont déclarés admis : - MERLE Olivier (CD03)

- RODRIGUEZ David (CD13)

- TILLET Louis (CD46)

#### - résultat examen européen 2016

A été déclaré reçu : - Philippe STEPHANE (CD91).

La CNA se réjouit de ces résultats et félicite les 4 candidats pour leur réussite.

#### - préparation examens 2017 (départementaux-ligue) :

Questionnaires proposés par Evelyne CHAPILLON et Georges MALLET.

Rappel : l'examen départemental comprendra un QCM.

Visualisation des questionnaires pour approbation ou correction.

Les questionnaires seront distribués, comme chaque année, au congrès national.

#### - candidatures examen national 2017 :

Sont inscrits à la session du dimanche 22 janvier à Marseille

Ligue Aquitaine : DE FIGUEIREDO Alfonso (CD64)

Ligue Auvergne : ARUJO Jocelyne (CD63)

FORT Michel (CD03)

PAUTONNIER Philippe (CD03)

PRAX Laurent (CD15)

Ligue Corse : BRUNI Mathéa (CD2A)

Ligue Lang Roussillon : SCHLEINS Michèle (CD34)

Ligue Rhône Alpes : TEIXERA Catherine (CD07)

TROIN Didier (CD26)

Ces 9 candidats recevront leur convocation début décembre et seront invités à prendre contact avec le secrétariat de la FFPJP.

- candidatures au concours pool élite

Sont inscrits

- GUIDOT PHILIPPE (CD45)
- COUFIGNAL Patrick (CD47)
- PLASTRE Séverine (CD21)
- LARREUR Yvon (CD29)
- VIDAL Evelyne (CD92)

Ces 5 candidats seront eux-aussi convoqués début décembre pour passer ce concours le même jour, au même endroit que l'examen national.

- 5. CR des arbitres nationaux supervisés par la CNA.

Les 4 nouveaux arbitres nationaux, DELAUNNE Frédéric (CD74) - AIGUEPERSE Laëticia (CD87) - CAZEAU Christine (CD11) et RIVES Daniel (CD11) ont satisfait pleinement à cette dernière épreuve

- 6. Préparation réunion du pool lieu :

Michel Coste ne pouvant nous recevoir au Pontet, puisque pas de boulodrome disponible, la CNA propose de réunir le pool à MARSEILLE les samedi 28 et dimanche 29 janvier 2017.

- 7. Indemnités d'arbitrage – explication du tableau

Les indemnités à la demi-journée sont supprimées (CR fédéral du 23 et 24 Septembre 2016)

Il est proposé d'insérer la « ligne » NATIONAL avec les concours internationaux..

Cette tarification, après accord du Comité Directeur deviendra applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et sur tout le territoire.

Remarque : ce sont des indemnités minimales.

- 8. Tour de table (Samedi soir).

Didier JANDARD : National de RUOMS, obligation de disputer les 3 parties dans la foulée. Résultat : sortie des poules à 15 heures. Excellent !

Georges MALLET : l'arbitre responsable d'un national ou international ne devrait pas compter dans l'effectif du corps arbitral prévu par les organisateurs.

Jean LOCATELLI : rappelle que la tenue officielle de l'arbitre est pantalon noir, maillot rayé, et blouson noir fédéral. Attention aux publicités surtout quand c'est un concurrent à l'équipementier de la fédération.

*Reprise des travaux le dimanche 6/11 de 8H30 à 12H20 avec la présence de Michel COSTE.*

- 9. Jeunes arbitres UNSS :

Jean Claude DUBOIS nous fait part d'un courrier de l'UNSS, pour des jeunes arbitres (les plus jeunes ont 12 ans...). La commission sur le principe est favorable à les recevoir dans notre corps arbitral, mais devra étudier des modalités de passerelle pour leur intégration Elle devra se mettre en relation avec l'UNSS pour connaître le contenu de l'examen passé.

C'est un vivier potentiel de futurs arbitres, nous devons saisir cette opportunité.

- 10. Règlements officiels.

Pétanque : La Fédération Internationale nous communiquera, début décembre, pendant le Championnat du Monde, les changements qui devraient être applicables dès janvier 2017. Ces changements seront diffusés à tous dès réception.

Jeu Provençal : est revenu sur le tapis, le problème du placement du cercle après les 2 lancers manqués.

Suite aux divers commentaires à ce sujet et au courrier de Claude Azéma, nous appliquerons sa décision de pouvoir reculer le cercle quand le but n'est pas lancé règlementairement par la première équipe ; cette décision sera indiquée dans le règlement pour éviter toutes contestations.

- 11. AFCAM

La CNA propose de récompenser dans la catégorie « Espoir » : LANGSOGHT Daniel et dans la catégorie « Elite » : DESSAY Patrick

- 12. QUESTIONS DIVERSES (Suite)

Jean-Claude DUBOIS : fait part de la lettre de l'arbitre, M. BAVEREL, sanctionné à 2 ans de suspension à PAU, demandant une remise de peine. A la majorité, la CNA n'est pas favorable.

Georges MALLET : rappelle les limites d'âge pour passer les divers examens d'arbitre :

Départemental :	65 ans
Ligue :	65 ans
National :	60 ans
Européen :	50 ans
International :	55 ans

Michel COSTE : relate la décision prise par le jury à MONTAUBAN lors du championnat de France. Un arbitre a commis une erreur entraînant partie perdue pour une équipe. La réclamation de leur délégué ayant été faite après la partie finie (L'autre partie était commencée) Conséquence = réclamation non recevable.

Il rappelle aussi qu'un arbitre doit avoir l'autorisation de son comité pour arbitrer dans un autre département lorsqu'il n'est pas désigné par la fédération.

Jean-Noël VENON : trouve exagéré qu'une arbitre ait mis un carton jaune à une équipe parce que l'écart entre les mesures était de 3 mm !!!

Patrick DESSAY : Où en est-on avec la promesse de notre Président Alain CANTARUTTI faite à Grande-Synthe concernant les pantalons pour les arbitres du pool ?

*Fin des travaux dimanche à 12 H20.*

Jean-Claude DESMULIE



Secrétaire de séance.

Jean-Claude DUBOIS

Président de la CNA.